



Auteur PLR, par Julien Monod
Objet Taxations fiscales – pour une approche plus axées sur les risques
Date 16/06/2016
Numéro 2016.06.007

L'Inspection des finances, dans son rapport 2015, souligne:

«Dans le cadre de ce mandat, nous avons à nouveau recommandé la mise en place d'un processus de revue des taxations effectuée par les contrôleurs internes du SCC de manière ciblée au moyen de sondages. La sélection de l'échantillonnage doit être définie sur la base d'une analyse des risques élaborée par la direction du service en collaboration avec les différents chefs de section.»

Ce processus de contrôle est selon nous essentiel au bon établissement des taxations fiscales. En effet, l'expérience professionnelle de fiduciaire permet de se rendre compte tous les jours des d'erreurs, très souvent involontaires, des taxateurs dans leur travail, soit en faveur soit en défaveur du contribuable. Un contrôle par échantillonnage basée sur une analyse des risques, comme le demande l'Inspection des finances, serait efficace, très probablement rentable et en tout cas plus juste pour l'ensemble des contribuables valaisans. Le besoin en EPT de ce nouveau processus pourrait très largement être compensé, au sein du service, par une modification du processus de taxation, notamment par une vérification automatique plus étendue des déclarations fiscales, à l'aide du nouveau programme informatique. La vérification manuelle par un taxateur pourrait se faire uniquement sur des éléments spécifiques, par gestion des exceptions (rénovation d'immeuble, changement dans la situation familiale, changement d'emploi, par ex.) selon l'évolution par rapport à la taxation précédente, notamment.

Nous rappelons également que la COGEST avait déjà également demandé la mise en place de ces contrôles de taxation.

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la mise en place d'une gestion des taxations ainsi que de leur contrôle au sein du Service des contributions plus axée sur les risques et qui tient mieux comptes de l'importance relative des situations fiscales.